



FERMETURE ACCUEIL MAIRIE

Oraison, le 16 mars 2020

La Ville d'Oraison vous informe que suite aux directives du gouvernement pour éviter la propagation du Coronavirus, **tout accueil du public à l'état civil, aux services techniques, à la police municipale, au service jeunesse, au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et la permanence urbanisme seront suspendus à partir de ce jour et ce jusqu'à nouvel ordre.** Il sera possible de traiter uniquement les affaires liées aux déclarations de décès et de naissances.

La communication par mail est à privilégier, nos lignes téléphoniques étant régulièrement saturées.

Adresse générale : contact@mairie-oraison.fr

Etat civil : accueil@mairie-oraison.fr

Services techniques : services.techniques@mairie-oraison.fr

Police municipale : police.municipale@mairie-oraison.fr

Service jeunesse : secretariat.jeunesse@mairie-oraison.fr

jeunesse@mairie-oraison.fr

CCAS : ccas@mairie-oraison.fr

Urbanisme : urbanisme@mairie-oraison.fr

Toutes les salles municipales sont interdites d'accès (château, Bruneteaud, Paul Réty, Algéco,...). Le foyer Le Mistral est fermé également.

Courage à tous nos citoyens, soyez responsables, suivez les recommandations et protégez-vous pour qu'ensemble nous puissions endiguer cette pandémie au plus vite!